

COMPTE RENDU DE LA REUNION

du 8 octobre 2010

L'an deux mil dix, le huit octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann, FOUQUET Gaëdic.

Absents excusés : CHAPOUX Catherine (procuration BIGUET C.).

Monsieur LE TOUCHE Henri a été élu secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

• **Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2010.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Le sujet cantine – renouvellement contrat société « Ansamble » sera traité en dernier et en huis-clos.

DECISION MODIFICATIVE n°2/2010 – LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante, en complément de la précédente décision :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
023. D- OsF	1 133.62	25.19	1 158.81	Virement à la section d'investissement
66111. D- RF	866.38	- 25.19	841.19	Intérêts réglés à l'échéance
021. R- OsF	1 133.62	25.19	1 158.81	Virement de la section d'exploitation
1641. D- RF	6 133.62	25.19	6 158.81	Emprunts

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°2/2010.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la ligne de trésorerie arrive à échéance le 22 octobre 2010.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- Le renouvellement de la Ligne de Trésorerie Interactive pour un montant de 200 000.00 € contractée auprès de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire,
- charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

SUBVENTIONS DIVERSES

Madame GAUTIER relate au Conseil les choix proposés par les membres de la commission finances.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, les tarifs à verser aux associations hors commune retenues :

- Association UNC	58 €
- Sillon des mots	180 €
- Jeunes sapeurs pompiers	100 €
- Pompiers	100 €
- Donneurs de sang	88 €
- Fnath	30 €
- Ascodé	30 €

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DEMANDE DE TRAVAUX ATELIER

Monsieur le Maire explique au Conseil l'obligation de faire signer l'architecte sur la demande de permis d'extension du local du Comité des Fêtes, et les conséquences financières.

AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOT

Un devis est proposé pour l'installation d'une barrière au terrain de foot dans le but de remettre en état la clôture de ce lieu. Ceci dans l'espoir de recevoir le tournoi cantonal de 2012, et d'ici là les entraînements de l'équipe féminine du canton le vendredi soir, suivi de matchs certains dimanches.

ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT DU BOURG – Choix des cabinets pour consultation

Sur 9 propositions, 3 entreprises ont été sélectionnées pour une audition qui aura lieu le lundi 18 octobre prochain afin d'exposer leur projet.

LANCEMENT DU PLAN DE DÉPLACEMENT SUR LOIRE ET SILLON

La communauté de commune souhaite échanger sur les pratiques et les problématiques de déplacement sur les communes. 2 élus référents se rendront aux réunions.

COMPETENCES « EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES » - Projet de transfert à la C.C.L.S.

Monsieur le Maire commente le projet de transfert à la C.C.L.S., le contexte de la démarche et les objectifs.

QUESTIONS DIVERSES

1. Affiliation volontaire au Centre de Gestion du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Sud de la Loire : Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas s'opposer à la demande d'affiliation du Syndicat Mixte d'Aménagement hydraulique du Sud de la Loire-Atlantique au Centre de Gestion.
2. Acquisitions foncières en faveur du logement social : suite à la délibération prise en juin dernier, une précision est apportée pour nommer les parcelles concernées, à savoir : ZN 86 et 89, E 1798, 1627, 774, 1628, 1272.
3. Nom de l'école : les enseignantes proposent un travail avec les enfants sur le thème du "granit bleu", en vue de donner un nom à l'école.
4. Formation : Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de payer la formation professionnelle pour Julie AGNES, stagiaire en CAP Petite enfance, qui fait partie des conditions de son contrat d'embauche.

Information :

- un jeune adolescent sera à l'école maternelle du 11 au 15 octobre en tant que stagiaire en séquence d'observation en milieu professionnel.
- les incivilités remarquées depuis l'été ont été débattues au sein du Conseil municipal.
- dimanche 10 octobre à Lavau-sur-Loire : lecture et musique dans le cadre des « Bibliothèques en Fête » dont l'organisation est coordonnée par l'association « Le Sillon des Mots », en partenariat avec les bibliothèques et la BDLA.

Fin à 23h55.